



Municipalité de
SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE, QU'IL Y AURA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL LE 05 JUIN 2023 À 19H00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE FRANCE-GAGNON-GAGNON-LAPRADE DU 112 RUE DU PARC À SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure # 2023-05-02 suivante:

Nature et effets : Permettre la réduction de la marge de recul avant minimale de 3,70 mètres, la norme étant de 4 mètres.

Identification du site concerné : lot 6 520 967 du cadastre du Québec situé au 125 rue Principale.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 18 mai 2023.


Jacynthe Bourget
Directrice générale greffière-trésorière